

PLAN DES DÉCHETS - IMPLANTATION



OBLIGATION + OUTIL CONSEILLÉ

RÉSULTAT OBLIGATOIRE : STOCKAGE ET ÉVACUATION SANS RISQUE D'HYGIÈNE - PLAN, CIRCUITS ET FRÉQUENCES RPC RECOMMANDÉS

RPC-SUP-084C

Reporter le plan réel du site. Identifier chaque contenant, les zones de stockage, les sorties et les croisements à éviter.

ÉTABLISSEMENT	ADRESSE	VERSION / DATE	RESPONSABLE
---------------	---------	----------------	-------------

Le plan doit correspondre aux locaux utilisés. Ne pas afficher ou classer une grille vide comme preuve d'implantation.

DESSINER ICI LE PLAN RÉEL ET LES FLÈCHES DE CIRCULATION

LÉGENDE À COMPLÉTER

- ☐ B1, B2... : bacs intérieurs
- ☐ S1, S2... : stockage extérieur
- ☐ Flèche bleue : sortie des déchets
- ☐ Flèche rouge : croisement à supprimer
- ☐ Point lavage / eau / évacuation
- ☐ Zone denrées propres ou emballages
- ☐ Accès du collecteur
- ☐ Issue et chemin sans obstacle

PLAN DES DÉCHETS - CIRCUITS ET FRÉQUENCES



OBLIGATION + OUTIL CONSEILLÉ

RÉSULTAT OBLIGATOIRE : STOCKAGE ET ÉVACUATION SANS RISQUE D'HYGIÈNE - PLAN, CIRCUITS ET FRÉQUENCES RPC RECOMMANDÉS

RPC-SUP-084C

Une ligne par flux et contenant. Les fréquences sont décidées selon le volume, le risque sanitaire, la saison et la filière réelle.

ÉTABLISSEMENT	VERSION DU PLAN				PÉRIODE	RESPONSABLE		
Flux	Bac / repère	Lieu	Circuit interne	Vidage interne	Enlèvement externe	Lavage / désinfection	Responsable	Preuve / écart / action
Biodéchets alimentaires								
Huiles alimentaires usagées								
Sous-produits animaux si applicable								
Cartons et papiers								
Verre								
Emballages plastiques et métalliques								
Ordures résiduelles								
Autre flux à préciser								